

NICOLE GONTHIER

LES CHANTS  
DE LA MORT

Pygmalion

NICOLE GONTHIER

# LES CHANTS DE LA MORT

**A**utomne 1482. Sur la piste d'un tueur en série qui émascule ses victimes, le prévôt Arthaud de Varey doit mener l'enquête dans les bordels lyonnais les plus sordides où les mœurs pédophiles trouvent satisfaction aux dépens de garçons prostitués. Le diable aurait-il pris possession de la cité ? La peste qui sévit, la famine qui accable les petites gens, les exigences tyranniques du roi de France Louis XI – vieillissant et malade –, les transgressions et les malversations des plus éminents citoyens, le mépris des interdits, tout démontre une décadence générale.

À l'écart de ces misères, l'école cathédrale, où les enfants de chœur apprennent l'art du chant liturgique, n'est pourtant pas épargnée par la corruption. Monde clos et secret au sein duquel s'imposent les personnalités attachantes de deux jeunes choristes, Tristan et Arnaud, elle renferme la solution de l'énigme et fournit au prévôt la clef de ces meurtres à répétition. Lorsque la vérité éclate, nul ne peut éviter qu'elle ait les couleurs de la tragédie et du sacrifice.

*Nicole Gonthier a été professeur d'Histoire du Moyen Âge à l'Université Jean Moulin-Lyon 3 de 1992 à 2012. Spécialiste de l'Histoire de Lyon et des sociétés marginales de la fin du Moyen Âge, auteur de plusieurs ouvrages académiques sur le sujet, elle a publié trois suspenses historiques chez Pygmalion : Le Crime de la rue de l'Aumône, Les Fers maudits et Meurtre d'un maître drapier.*

Pygmalion

LES CHANTS  
DE LA MORT

DANS LA MÊME COLLECTION

*Du même auteur*

MEURTRE D'UN MAÎTRE DRAPIER

•

LES FERS MAUDITS

•

LE CRIME DE LA RUE DE L'AUMÔNE

---

*Une Enquête de Gondemar le Templier*

LES CROIX SANGLAN TES

par Paul-François Lorey

•

LE TEMPLIER ET LE GRAND SECRET

par Thierry P.-F. Leroy

---

*Les Enquêtes de Crispin le Chevalier déchu*

par Jeri Westerson

LE PARCHEMIN DU DÉMON

•

LE VOILE DES MENSONGES

•

LES ÉPINES ET LE SERPENT

•

LA TOMBE DU MARTYR

---

*Les Enquêtes de John de Wolfe*

par Bernard Knight

MEURTRES POUR UN MANOIR

•

LE CALICE EMPOISONNÉ

•

LE CHASSEUR DE SORCIÈRES

•

LE TRÉSOR DE SAEWULF

•

MEURTRES AU BORD DE LA TAMISE

NICOLE GONTHIER

LES CHANTS  
DE LA MORT



Pygmalion

Sur simple demande adressée à  
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13,  
vous recevrez gratuitement notre catalogue  
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

---

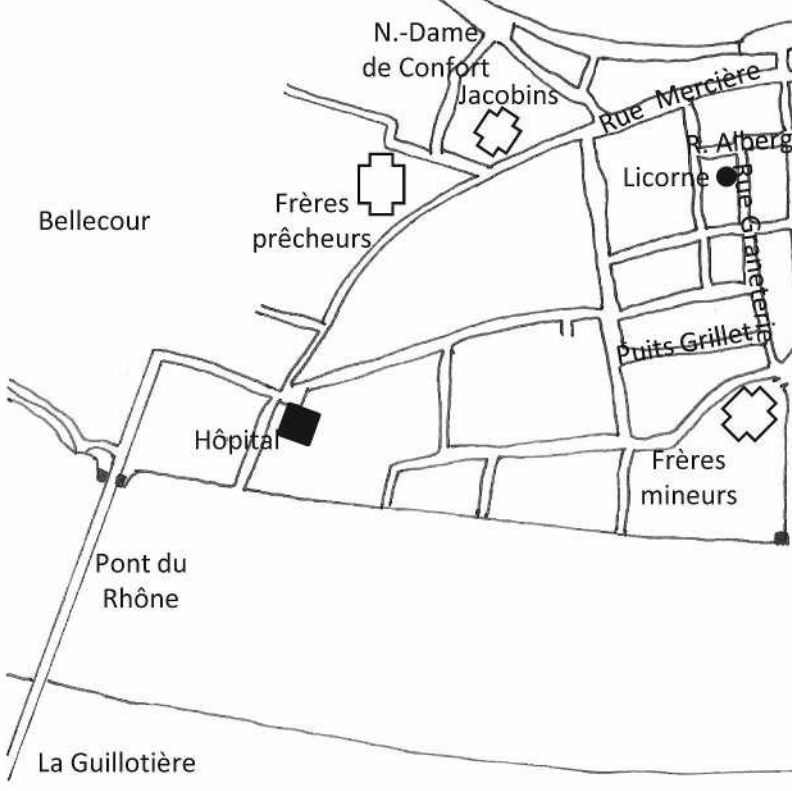
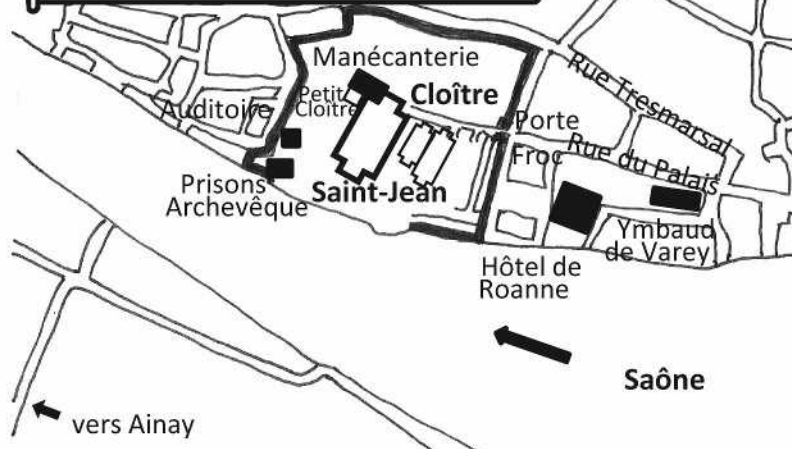
© 2015, Pygmalion, département de Flammarion  
ISBN 978-2-7564-1597-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

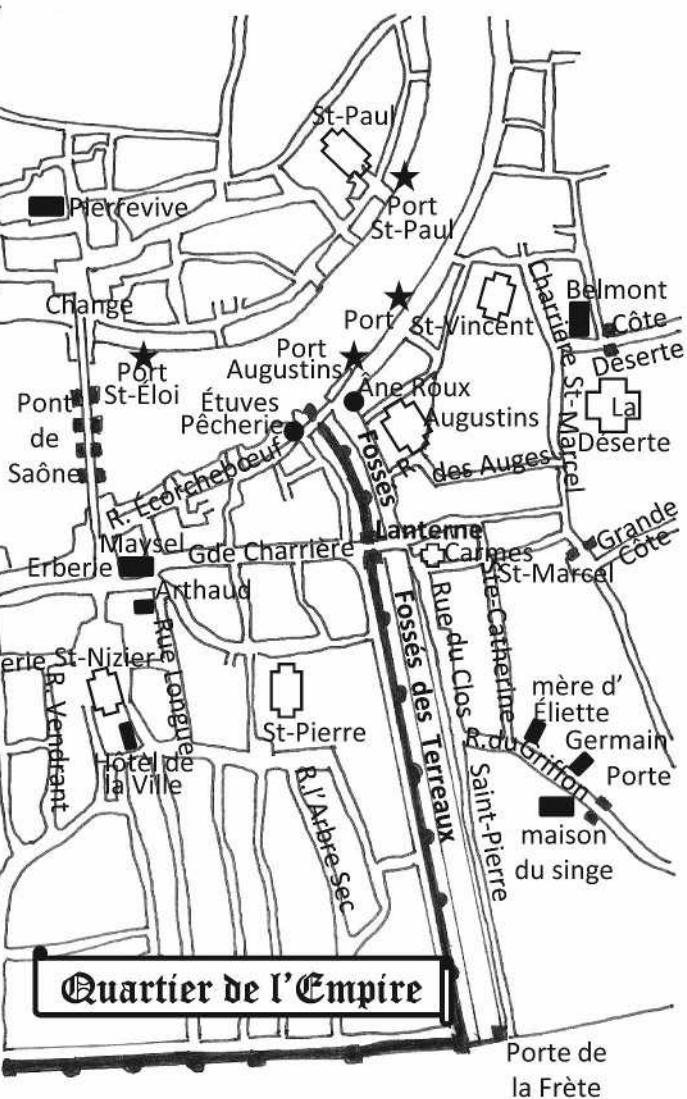
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

PLAN DE LYON  
AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE

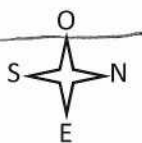
# Quartier du Royaume







← Rhône



Plan dessiné par Josette Barre, d'après le plan de Lyon aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles de Ch. Deronsière, Arch. et d'après le plan scénographique (c. 1550)



## *Les principaux personnages*

### PERSONNAGES FICTIFS

#### *Chantres de la cathédrale, élèves de la maîtrise (clergeons)*

TRISTAN DE SÈGNEVILLE.

ARNAUD DE SALORNAY.

GIRARD DE MONTAL.

LUC DE HAUTEVILLE.

JEHANNOT.

#### *Chanoines du chapitre cathédral*

SÉBASTIEN RENARD, maître de chant.

YVES DE QUINCY, maître de chant.

GUY DE CHALANT, infirmier.

FERRAND DE BARMES, maître de la discipline des clergeons.

#### *Petites gens, ouvriers, serviteurs, marginaux*

GUION, ouvrier terrassier.

GERMAIN CASSARD, ouvrier terrassier.

## LES CHANTS DE LA MORT

CLAUDE CASSARD, jeune frère de Germain.

ÉLIETTE PAULIN, concubine de Germain Cassard.

JEHAN PAULIN, frère cadet d'Éliette.

TÉVENETTE, jeune paysanne.

TOINET, enfant des rues.

ALIZON DE NEUVILLE, fillette (prostituée) aux étuves de la Pêcherie.

JAQUETTE, fillette d'étuves.

PÉTREQUIN LOMBROSO, tenancier de la maison du Singe.

GILET DE VAUX, dit BOUCHESAINÉ, mendiant.

CHRISTIN, valet de l'hôtel de Belmont.

PERRIN, valet du prévôt Arthaud de Varey.

*Les sergents de l'archevêque, auxiliaires du prévôt*

BRAS-DE-FER.

GROS-ANTOINE.

PETIT-PIERRE.

*Notables*

FRANÇOIS MAURIN, notaire.

BARTHÉLÉMY DE BELMONT, noble, seigneur en Beaujolais.

ALEXANDRE DE BELMONT, son fils.

BÉATRIX DE PIERREVIVE, demoiselle, fille de notable.

PERSONNAGES LIBREMENT IMAGINÉS  
À PARTIR D'UNE EXISTENCE HISTORIQUE

CHARLES DE BOURBON, cardinal, archevêque de Lyon de 1446 à 1488.

BARTHÉLÉMY BELLÈVRE (1411-1483), procureur de l'archevêque Charles de Bourbon à Lyon, docteur ès lois.

## LES PRINCIPAUX PERSONNAGES

JEHAN DE VILLENEUVE, juge du tribunal de l'archevêque (décède en 1482).

ARTHAUD DE VAREY, prévôt de police de l'archevêque.

ANDRÉ CURT, maître barbier adjoint au prévôt.

YMBAUD DE VAREY, notable de Lyon, maître de l'hôtel du roi.

GUYOT D'USIE, gouverneur du Mâconnais depuis 1480, bailli de Mâcon-sénéchal de Lyon d'août 1482 à octobre 1483.

JACQUES DE SEMUR, chanoine de Saint-Jean, maître de chœur de la cathédrale.

PIERRE CHAPUIS, sergent royal.

ANDRÉ CHEVRIER, notable lyonnais, juriste.

LA BOURGUIGNOTE, tenancière des étuves de la Pêcherie, épouse du « Flamand ».

### *Consuls de Lyon*

PIERRE FOURNIER, président des séances.

ALARDIN VARINIER, trésorier du consulat.

GUILLAUME BARONNAT.

JEHAN ROSSELET.



# I

## Dans les fossés

*Samedi 31 août 1482*

LES MOUCHES TOURNAIENT en vrombissant, opiniâtres, obstinées, au-dessus de l'eau glauque qui stagnait dans les fossés depuis l'orage du matin. Leur nombre ne cessait de s'accroître ; elles évoluaient en formations serrées, selon des cercles concentriques, traçaient un entonnoir mouvant dont la pointe touchait la boue, puis leur masse se pliait en une vague souple et s'écrasait brutalement sur le sol, le temps de butiner une substance visqueuse dont l'odeur écœurante envahissait l'air. Il était à peine tierce<sup>1</sup>, et le soleil brûlait de nouveau l'horizon, ainsi qu'il le faisait depuis plusieurs semaines en ce mois d'août, annulant les promesses de fraîcheur que de rares orages pouvaient susciter comme celui qui avait éclaté une heure plus tôt. Déjà les pavés poudroyaient, secs et recuits. Déjà bêtes et gens se sentaient pris sous

---

1. 9 heures.

une chape de feu, prisonniers de la touffeur des rues étroites et malsaines, cernés par des effluves inquiétants qui s'échappaient des pierres disjointes, flottaient sous les toits de tuiles creuses, montaient en force de la rivière toute proche.

— Eh ! vous deux, là-bas ! héla un homme, debout sur le talus surplombant l'excavation, en direction des deux manouvriers qui regardaient s'épaissir le nuage noir des insectes. Croyez-vous qu'on vous paie pour vous prélasser ? Je veux vous voir creuser ces putains de fossés sur-le-champ, et plus de pauses, sinon je vous mets à l'amende et vous vous passerez de la distribution des deniers, ce soir !

Il avait hurlé son invective d'un air rogue, son long corps vibrant de colère, sa figure contractée par un rictus mauvais. Trente ans, le buste pris dans une casaque brune qui retombait sur des chausses trop épaisses pour la saison, des bottes raides et égratignées alourdissant sa démarche, Pierre Chapuis usait cruellement de son pouvoir sur les terrassiers commis à son commandement. Il entendait se venger sur eux des déconvenues qu'il éprouvait à n'être, ni bien né, ni riche, ni influent. Sa rancœur lui venait de son état de sergent royal qui, certes, lui permettait de porter les armes et de parader à cheval, au service du bailli-sénéchal de Lyon ou de son lieutenant, mais qui le maintenait dans une condition médiocre, subalterne, méprisée, alors qu'il rêvait de dominer ses semblables. Aussi remplissait-il de manière tyrannique la charge qu'il avait obtenue des consuls, une mission qui consistait à recruter les manouvriers pour la réparation des fortifications, en ville comme dans les paroisses environnantes du pays, et à surveiller leurs travaux. En l'espace de quelques jours seulement, il était parvenu à se faire haïr de tous



les pauvres hères qui œuvraient à rénover escarpe et contrescarpe au niveau de la porte de la Lanterne.

— Quel orde<sup>1</sup> bâtard ! lâcha le plus jeune des deux ouvriers, en tournant la tête vers le haut du fossé, au risque que Chapuis l'entendît.

— Gare ! Germain ! chuchota son compère, un gaillard dont la forte carrure s'harmonisait peu avec sa maigreur de mal-nourri. C'est un méchant coquin que celui-là ! S'il nous prend en haine, nous ne serons jamais heureux sur ce chantier ! Courbe l'échine et tais-toi ! Il est plus fort que nous !... Pour l'instant !

Les autres terrassiers avaient écouté l'apostrophe du sergent tout en continuant à manier pioches et pelles pour creuser la terre et élargir les fossés en avant des vieux remparts fermant au nord le quartier de la Lanterne. Chacun d'eux espérait qu'un événement puisse les délivrer un jour de ce blanc-bec qui les traitait comme des serfs. Pourtant aucun n'aurait osé s'interposer. Ils craignaient trop de perdre les quelques sous que leur journée harassante leur procurait. Cinq ou six sous, au maximum ; voilà tout ce que leur valaient les douze heures de labeur qu'ils effectuaient dans ce cloaque, à redouter les morsures des rats que leurs outils délogeaient, à sécher au soleil, à subir la vermine, les mouches, telles celles qui tournoyaient au-dessus d'eux depuis une heure, et qui venaient plaquer leur corps immonde sur leur peau en sueur, les sucer comme chair pourrissante et les souler de leur bourdonnement obsédant.

Néanmoins, ils s'estimaient chanceux d'obtenir cette manne quotidienne ; elle leur permettait de surseoir à l'indigence absolue, à l'inverse de tant de gens qu'ils

---

1. Sale.

avaient connus à l'abri de cette menace et qu'ils voyaient déchus aujourd'hui. Les temps étaient durs, en effet, pour ceux qui n'avaient de fortune que leur salaire. Le prix des blés ne cessait d'enchérir et les pains de seigle ou d'épeautre mêlé d'orge qu'achetaient les pauvres aux fournils des boulangers étaient de plus en plus légers contre la même somme de deniers. Pour peu qu'on ait plusieurs enfants à nourrir, les dettes s'accumulaient, la précarité habituelle se muait en une misère irréversible. D'autres, qui avaient tenu boutique d'artisans ou œuvré comme compagnons aux époques de prospérité, se voyaient précipités dans la gêne en raison des tailles<sup>1</sup> répétitives destinées à répondre aux exigences fiscales du roi. La hantise de tous était de devoir bientôt quitter le sordide logis où la pauvreté les maintenait, et d'aller grossir les troupes de mendiants, répandues par les villes et les campagnes, qui quémandaient la charité des hôpitaux et focalisaient la crainte des plus nantis.

C'est pourquoi, sous l'œil soupçonneux du sergent, les ouvriers s'activaient davantage, redoutant le déferlement de ses brimades. Au fond du fossé, de jeunes enfants – fragiles créatures âgées de huit à douze ans – remplissaient, de la terre épargnée par les pioches, de larges seaux de bois dans les anses desquels on avait passé des cordes de chanvre. À grands ahans, les plus forts des terrassiers hissaient ces charges le long de l'escarpe et les vidaient au sommet, tassaient le contenu de leurs pieds nus, rehaussaient de cette manière le talus qui doublait la fortification.

On entendit sonner le glas au clocher de l'église Saint-Nizier. La plainte lugubre montait dans l'air sec,

---

1. Impôts directs.

éclatait avec des vibrations métalliques qui semblaient se faire écho indéfiniment.

— Encore un mort de la peste ! souffla Guion à son compagnon en se signant peureusement. Celui qu'on enterre là doit être un notable, on ne sonne pas ainsi pour un simple manant.

Il continuait à piocher tout en faisant ses réflexions. Il n'osait lever les yeux vers le sommet du talus, car il sentait le regard de Chapuis s'attarder sur l'équipe dans laquelle il travaillait. Germain lui répondit de même :

— Oui, il paraît qu'au sein du conseil de ville, on a compté déjà plusieurs décès. Ils ont eu si peur de la contagion, ces honorables sires, qu'ils se sont enfuis dans leurs demeures du Lyonnais ou du Beaujolais ! On m'a dit que, la semaine dernière, ils n'étaient plus que trois pour prendre les décisions ! Les neuf autres avaient charitablement laissé à leurs collègues les soucis du gouvernement et les dangers mortels ! On a dû les menacer de les priver de leurs indemnités pour qu'ils consentent à revenir !

— Ils mériteraient que la mort vienne les prendre dans leur retraite ! répliqua Guion en remontant plus haut ses braies entre ses cuisses pour avoir moins chaud. Ce ne serait que justice !

— De quelle justice parles-tu, compère ? ironisa Germain. La justice de Dieu ? Dieu se soucie-t-il de nous quand il permet qu'on nous enferme ici ?... avec ces satanées mouches qui vont nous dévorer vivants ? ajouta-t-il en chassant d'un large mouvement du bras l'essaim devenu plus dense.

— Ne blasphème pas, Germain, tu attireras le malheur sur nous ! commanda Guion, en secouant ses larges et maigres épaules pour se débarrasser des importunes bestioles.

## LES CHANTS DE LA MORT

Il esquissa de nouveau un signe de croix, précipitamment.

Depuis une demi-heure qu'ils entamaient de leur pic l'escarpe de terre du fossé, ils s'étaient rapprochés de l'endroit où les mouches s'abreuyaient avec délices. La boue formée par l'averse d'orage commençait à sécher sous l'ardeur du soleil et la chaleur répandue. Des trouées noires et visqueuses subsistaient pourtant, sur lesquelles les insectes s'abattaient, se disputant la place. Il s'en échappait une odeur fétide, légèrement sucrée, qui pénétrait dans les narines, se fixait dans l'arrière-gorge, donnait la nausée.

— Sûrement un rat crevé ou un chien malade qu'on aura jeté là, suggéra Guion. Sang de Dieu ! Cela pue vraiment !

D'une corde ceignant sa taille et retenant ses braies, il fit glisser un carré de toile, gris et maculé, dont il avait coutume de s'éponger le front de temps en temps. Il le noua sur sa nuque, masquant son nez et sa bouche, s'avança au milieu de la nuée bourdonnante, planta sa pioche dans un des trous humides. La terre sèche tout autour s'effrita, s'écarta, laissant voir son sinistre secret. Guion poussa un cri strident, chargé de l'horreur incommensurable qui le paralysait — lui, ce grand homme, carré d'épaules, rompu aux violences de la vie —, comme s'il eût été une garce<sup>1</sup> apeurée. Au bout du fer qui s'était fiché dans l'orbite, une tête humaine apparaissait. Elle était verdâtre, par endroits, le long des joues, sur le front. Des yeux suintaient un liquide jaune, sirupeux, que les mouches vinrent butiner avec frénésie.

Germain se précipita à la rescousse de son compère, sans considération pour l'odeur exécrable qui avait

---

1. Fille. Féminin de gars, sans notion péjorative.

redoublé, ni pour les insectes dont le bourdonnement devenait menaçant. Dans la tranchée, tous les ouvriers alignés s'étaient arrêtés de creuser, interloqués par ce hurlement de terreur. Ils avaient tourné la tête vers Guion et l'observaient ; les pieds dans la boue, accroché au manche de l'outil et comme pétrifié, Guion ne pouvait quitter des yeux l'affreux cadavre auquel il était involontairement relié.

— Courage, mon gars ! je suis là ! Confie-moi ce manche, glissa Germain à l'oreille de son ami.

Il aurait voulu imprimer à ses paroles une nuance d'apaisement rassurante, mais il constata que sa voix tremblait. Il fallait se hâter d'ôter cette charogne de là ; elle était germe de mort dans cet espace confiné. Seule cette pensée lui avait donné l'audace d'approcher.

Doucement, il posa sa main sur celle de Guion, crispée sur le bois. Il la sentit se détendre ; l'outil passa ainsi sous la gouverne de Germain qui, d'un coup sec frappé sur le sol, désenclava la pointe et libéra la pioche. Aussitôt, ouvrant la terre dans le prolongement de la tête, il découvrit le corps sur toute sa longueur. Les mouches s'excitèrent davantage. Elles semblaient vouloir retenir le cadavre en se collant à lui, jusqu'à former un épais tapis vibrant et sonore, d'un noir irisé de bleu et de vert.

Guion, le premier, recula puis tira vivement en arrière le jeune Germain, en criant d'une voix rauque :

— C'est un pestiféré ! Voilà qu'ils jettent les morts dans les fossés, à présent ! Ah ! les maudits !

Le mot avait retenti d'un bout à l'autre de l'étroit boyau ; aussitôt une panique s'empara des manouvriers qui cherchèrent à fuir la zone mortifère, se pressant vers les extrémités opposées du chantier. Pierre Chappuis, en faction sur le haut du talus, lui aussi rebroussa

chemin. Une fois éloigné, il cria à Guion et à Germain :

— Restez où vous êtes, tous deux ! On va vous passer une claie, vous placerez le corps dessus et le sortirez de ce fossé. La claie, vous la laisserez ensuite sur le talus et vous attendrez le prévôt. On va l'appeler ; c'est à lui de décider ce qu'il faut faire de ce *quidam* !

Guion et Germain se sentirent piégés par le destin. S'ils bougeaient, s'ils désobéissaient à ce Chapuis de malheur, s'ils quittaient le fossé après avoir approché de si près ce pestiféré, ils se verraient partout rejetés comme porteurs de la maladie. Peut-être, même, seraient-ils lapidés par leurs propres compagnons de peine, les terrassiers de ce chantier. Pareille scène d'effroi populaire s'était déroulée, près de l'hôpital du pont, quelques jours auparavant aux dépens d'un malheureux qui avait été lynché. Mais obtempérer aux consignes du sergent qui les condamnaient sans scrupule à toucher le cadavre, à respirer la pourriture qu'il dégagait, revenait au même ! Chapuis se servait d'eux comme fossoyeurs ; nul n'ignorait que cette fonction conduisait plus sûrement au trépas. Au meilleur des cas, ils resteraient en quarantaine chez eux, interdits de travail et de toute fréquentation : comment pourraient-ils tenir sans le salaire quotidien ?

Guion lança quelques jurons à l'encontre de Pierre Chapuis. Ce dernier donnait déjà des ordres et une épaisse planche de bois, de la longueur d'une toise<sup>1</sup>, était descendue, au moyen de cordes jusqu'aux deux manouvriers.

— Laisse-moi faire, dit Guion, en repoussant Germain, je suis plus vieux que toi, je peux risquer la mort.

---

1. Soit 2 mètres.

Malgré les protestations de Germain, il réajusta son mouchoir sur son visage et s'attela seul à la tâche dégoûtante. Il souleva le cadavre boueux afin de glisser la planche dessous, puis le ficela solidement à la claie tout en laissant libre une partie de la corde afin de tirer le funeste équipage hors du trou. Pendant ce temps, Germain brassait l'air avec rage pour écarter les mouches, maintenant hostiles, prêtes à se venger sur les deux hommes du bouleversement de leur univers.

Émergé du fossé avec son inquiétant bagage, Guion regarda autour de lui. L'espace était désert. Depuis le talus il voyait au nord les friches des grands terreaux, d'habitude parcourues par quelques porcs ou vaches paissant ; elles étaient absolument vides. Germain le rejoignit. Tous deux s'assirent à bonne distance de la claie malodorante. Le parfum de la mort les imprégnait, doucâtre, insinuant. Il collait à leurs vêtements, semblait loger dans leurs narines, mouiller leur langue. Guion arracha son masque de toile, s'en frotta le visage puis les mains, avec une application inquiète. Il se racla la gorge, cracha plusieurs fois au bas de la contrescarpe, respira profondément, à maintes reprises. L'air brûlant qui entraît dans ses poumons ne parvenait pas à le laver de cette intimité malsaine. Germain, quant à lui, ne put se retenir de vomir. Lui aussi se tourna pour ce faire vers l'extérieur des fortifications, comme s'il voulait protester contre ceux qui avaient contaminé leur espace de travail en y jetant ce pestiféré, et rendre souillure pour souillure.

Une demi-heure plus tard, ils perçurent le bruit des chevaux qui franchissaient la porte de la Lanterne. Trois cavaliers débouchèrent au niveau du chantier, mirent pied à terre sans tarder. Deux sergents accompagnaient le prévôt, Arthaud de Varey, responsable de

la police dans la ville, au nom de l'archevêque, monseigneur Charles de Bourbon. Messire de Varey était un homme assez grand, svelte et d'une carrure propre à imposer le respect. Malgré son âge – il entra dans sa cinquante-septième année – il maniait toujours l'épée avec vaillance et n'hésitait pas à s'engager encore dans les opérations comportant risques ou dangers, aux côtés de ses hommes. Pour l'heure, la menace était invisible, sournoise. L'épidémie qui emportait, depuis l'été, les riches comme les pauvres ne pouvait être combattue par les moyens de la force armée. En revanche, il incombait à la police de l'archevêque de faire respecter les édits promulgués par le seigneur de la ville pour juguler la contagion : mise à l'écart des suspects d'infection, sépulture des morts sous la chaux vive dans des fosses ouvertes à cet effet au cœur des principaux cimetières, élimination des ordures stagnant le long des rues ou au fond des caves. Aussi, se débarrasser d'un cadavre de pestiféré dans les fossés communs de la ville constituait-il une infraction majeure à ces édits, une affaire qui méritait une enquête suivie. Arthaud pensait que l'identification de ce mort permettrait de retrouver la famille ou les proches voisins qui avaient voulu s'épargner les frais d'une sépulture ou échapper à la quarantaine.

Guion et Germain virent s'avancer vers eux le prévôt. Son pas décidé démontrait qu'il ne cédait pas, comme les autres, à une peur viscérale de la contagion. Ses sergents, en revanche, paraissaient plus ennuyés de devoir s'acquitter de cette mission. Tous trois passèrent auprès du cadavre, sans s'arrêter, et rejoignirent les manouvriers qui attendaient, assis sur le talus, les jambes repliées encerclées de leurs bras.



— Vous avez déplacé le corps ? demanda assez brusquement Arthaud de Varey, se plantant devant les deux hommes.

— On nous l'a commandé, répondit Guion. Messire Pierre Chapuis, le responsable du chantier, m'a obligé à le remonter jusque-là !

— Hum !... Ce n'est guère astucieux de sa part ! Où est-il ?

— Il est parti... ainsi que les autres terrassiers. Cette découverte a effrayé tout le monde.

— Mais vous, vous êtes restés ? s'étonna Arthaud.

— Messire Chapuis nous l'a ordonné, sous peine de ne pas nous payer notre journée. Et comme il est probable que nous n'aurons plus d'embauche, à l'avenir, nous ne pouvons perdre notre salaire de ce jour, vous comprenez !

— Oui ! Je comprends surtout que ce Chapuis n'est pas un être très courageux ni très charitable. Je le verrai plus tard. Montrez-moi où vous avez trouvé ce corps.

Germain se leva.

— Le mieux serait que je vous accompagne. Attention de ne pas glisser, ce n'est guère propre.

Germain se plaça à l'entrée du fossé, sans y redescendre, suivi par Arthaud. Il lui indiqua le trou béant qu'avec la pioche de Guion il avait ouvert, afin de découvrir le cadavre. Un air chaud et nauséabond montait du fond de l'excavation.

Au moment où ils revenaient sur leurs pas, un petit homme maigre, soufflant et suant, se dirigea vers eux. Il tenait sous son nez une éponge imbibée de vinaigre qui masquait le bas de son visage, ne laissant apparaître que les yeux, indécis, mobiles, manifestement inquiets.

— Ah ! Messire Curt, vous arrivez à point, dit le prévôt d'une voix sèche. Le corps à examiner est un peu plus haut, sur le talus.

Le barbier, André Curt, était attaché à la cour archiépiscopale comme expert-juré depuis une vingtaine d'années. Au cours de cette longue période, sa servilité à l'égard des puissants de la ville, son ambition et sa vanité l'avaient parfois opposé au prévôt. Néanmoins celui-ci reconnaissait ses compétences et la manière dont il avait contribué à éclairer des enquêtes criminelles par ses constatations précises sur les corps des victimes. En outre, depuis l'affaire Catherin Loupt<sup>1</sup>, Arthaud avait obtenu de sa part un respect mêlé de crainte qui lui assurait sa totale obéissance.

Le barbier s'agenouilla auprès du cadavre. Il demanda qu'on coupât les cordes qui l'attachaient à la claie. D'une main gantée, l'autre appliquant toujours l'éponge sur son visage, il dépouilla complètement le corps de la boue qui le recouvrait. Arthaud et les sergents se tenaient en arrière, attendant confirmation du diagnostic de peste. Ils virent maître Curt se redresser brusquement en poussant une petite exclamation de surprise.

— Messire de Varey, cet homme n'a jamais eu la peste ! Ce dont il est mort est visible ; il n'est pas besoin d'être un savant médecin ni un barbier juré comme moi pour le dire, venez voir !

Arthaud s'avança. Le corps nu s'offrit à son regard. Entre les jambes, au niveau du bas-ventre, il vit une large plaie noircie par le flot de sang qui s'en était échappé.

---

1. Voir *Meurtre d'un maître drapier*, Pygmalion, 2014.

— On lui a coupé les génitoires<sup>1</sup> et le vit<sup>2</sup> ! Il s'est vidé de son sang ; il a dû mettre du temps pour mourir ! C'est un crime, un crime sauvage et barbare ! conclut le barbier en hochant la tête.

Il avait abandonné l'éponge vinaigrée à terre ; son odeur âcre se mêlait à la senteur sucrée du cadavre en décomposition.

\*

Il était presque sixte<sup>3</sup> lorsque le conseil de ville s'assembla dans la maison que l'on appelait « l'hôtel commun », en arrière de l'église Saint-Nizier. La mine soucieuse, les « honorables hommes » – les consuls en charge du gouvernement municipal – se hâtaient de monter à l'étage où se tiendraient les débats. Quelques juristes éminents – cinq ou six docteurs en droit civil et en droit canon – avaient été convoqués ce jour afin de donner leurs avis sur la politique à adopter. Les affaires à régler réclamaient en effet la plus grande circonspection. Satisfaire le roi Louis le onzième devenait d'année en année plus difficile. Ses exigences fiscales se faisaient démesurées, la trésorerie consulaire se réduisait d'autant. Comme lors des précédentes réunions du conseil, on allait parler argent et malheurs des temps ; marchands, artisans, ou juristes de profession, les édiles lyonnais n'étaient pas dépourvus d'arguments dans ces sortes de discussions.

Avec une dignité affectée, ils s'installèrent sur les bancs disposés en U de part et d'autre d'une estrade

---

1. Testicules.

2. Verge.

3. Midi.

où prendrait place le président de séance. Les robes de drap précieux, courtes ou longues, retenues par des ceintures ouvragées, les chemises de lin blanc, les pourpoints de soie brillante, les chausses fines aux couleurs vives, les chaperons ornés de boucles d'argent, étaient autant de marques de la réussite économique de ces bourgeois ; rejets d'anciennes familles d'artisans, enrichis par le commerce des foires, par les alliances des fortunes, par la pratique des offices avantageux, ils formaient l'oligarchie lyonnaise, l'élite patricienne.

Quand tous se furent assis, un petit homme, aux jambes trop courtes pour son long buste, prit place sur le podium et commanda le silence.

— Messires conseillers, nous avons, ce jour, à aborder de pénibles questions, commença-t-il d'un air sérieux. Dieu nous éprouve, hélas ! vous le constatez bien ! La peste qui s'est déclarée au printemps frappe même « les plus apparents » : ce matin, on a enterré monseigneur Jehan de Villeneuve, juge de monseigneur l'archevêque et écuyer d'écurie de notre sire le roi. Le malheureux a trépassé, en dépit des soins des plus grands médecins.

Un vent de panique passa sur l'assemblée. Chacun pensait que Pierre Fournier devrait bien s'abstenir d'évoquer le mal surnois qui sévissait, et que le nommer était une imprudence insigne, le moyen de le voir s'abattre sur le téméraire imprécateur.

— Va-t-il nous faire un prêche, à la façon d'un cordeleur ? ironisa l'un des consuls à l'oreille de son voisin, afin de cacher sa propre angoisse.

— Si c'est pour nous dire que nous allons tous mourir, au diable sa convocation ! Pour l'honorer, j'ai remis une rencontre importante avec un marchand

allemand très intéressé par mes pelleteries ! répondit son interlocuteur.

Pierre Fournier poursuivait, d'une voix monotone et triste, sans relever les signes d'agacement que lui valait son entrée en matière.

— Mais lorsqu'à la maladie s'ajoutera la famine, comment pourrons-nous sauver notre pauvre ville de l'anéantissement, Messires ? Or, c'est bien le fléau qui nous guette, dorénavant. Notre chevaucheur, que j'avais envoyé s'enquérir des récoltes en Dauphiné, est revenu avec de mauvaises nouvelles. Les blés sont si pauvrement grenés qu'il est à prévoir que les réserves que nous en ferons ne couvriront pas les besoins au-delà de février prochain. Les greniers municipaux vides, il s'ensuivra la raréfaction des pains cuits par les boulangers, l'enchérissement des prix du blé en raison de la spéculation et, à brève échéance, les émeutes de la faim et de la misère.

Nul ne songeait désormais à se moquer de l'orateur ni de son ton de tragédien. La plupart des consuls présents souscrivaient à l'analyse de ce juriste à l'esprit pragmatique.

— Les inondations de ce printemps sont certainement cause de la mauvaise maturation des épis, approuva l'un d'eux à qui son état de propriétaire terrien donnait une connaissance plus précise des réalités paysannes.

— Et la longueur d'un hiver si rude ! Rappelez-vous qu'il a encore gelé en mai ! renchérit un deuxième.

— Et cela se répète depuis trois années, bientôt ! reprit un autre.

Chacun opina tristement. Ils se remémoraient les durs moments vécus par les pays du Lyonnais et du Dauphiné, subissant les rigueurs inhabituelles du

climat. Bien des pauvres gens avaient succombé aux froids extrêmes de ces hivers suivis par des printemps calamiteux ; les maisons emportées par des crues, les cultures dévastées par la grêle, ou ravagées par des pluies torrentielles, les récoltes anéanties, trois fois de suite, avaient plongé le royaume dans le marasme et ouvert une situation de continuelle pénurie en vivres.

— Où est le bon temps de l'an quatorze cent soixante-seize ? gémit le plus âgé des consuls présents. Comme la cité était prospère alors ! Nous pouvions faire belle fête à notre roi, et ménager à sa suite et à ses invités – princes et ambassadeurs – de mémorables réjouissances, tout à la gloire des habitants et au profit de nos foires.

— C'est bien à partir de cette date qu'ont commencé nos malheurs ! objecta un drapier, agacé par la remarque du vieillard. Il eût mieux valu pour les finances lyonnaises ne pas avoir cet honneur ! Quatre mois de séjour royal dans notre ville nous ont ruinés pour longtemps. Rappelez-vous donc ! Le consulat a dû emprunter des sommes énormes auprès des marchands étrangers<sup>1</sup>. Les intérêts courent toujours et accroissent la dette !

Messire Alardin Varinier, le trésorier du consulat, hocha la tête d'un air grave et se leva de son banc. C'était un homme sec comme un sarment d'hiver. Ridé et brun de peau comme de poil, il présentait un visage morose, une expression d'extrême ennui que lui valaient sans doute la fréquentation quotidienne des chiffres et la tâche ingrate de régler les mandements divers.

— Il est vrai qu'il n'y a plus guère de deniers à disposition dans les coffres ! Tous mes calculs prouvent

---

1. Voir *Meurtre d'un maître drapier*, Pygmalion, 2014.

qu'il ne restera rien pour verser les cinq mille écus exigés par le roi à la foire de Toussaint.

Ses auditeurs étaient devenus livides. On en était là ? Ils savaient pertinemment ce qui les menaçait. En leur qualité de responsables du gouvernement consulaire, ils auraient à répondre sur leurs biens et sur leur personne de l'acquittement de ces maudits cinq mille écus. L'apparente aménité de Louis à l'égard des habitants de Lyon cachait une intransigeance et une impatience qui s'exacerbaient avec l'âge. D'autres bourgeois, aussi éminents qu'eux, dans d'autres villes, avaient fait l'expérience des cachots royaux pour leur insolvabilité. Leur détention, pénible et cruelle, avait parfois duré plus d'une année, jusqu'à leur ruine totale, en raison de leur absence aux affaires et de la vente de tous leurs biens.

— Cependant, si un nouveau souverain venait à régner?... j'ai appris que Louis a eu, récemment, un malaise durant lequel il est resté plusieurs heures comme mort... osa suggérer un riche notable.

— Et croyez-vous que le dauphin Charles, lui succédant, renoncera aux ressources de la fiscalité ? rétorqua Pierre Fournier en signifiant, d'une petite moue ironique, son dédain pour l'inconséquence de la remarque.

Il y avait déjà plus d'une heure que la réunion avait commencé ; l'impatience d'en finir suscitait un peu d'agitation parmi les participants. Tandis que le soleil ardent de l'après-midi chauffait à blanc les rues et les places, un souffle brûlant avait pénétré par les fenêtres largement ouvertes, qui rendait l'atmosphère étouffante sous les poutres basses de la salle. La voix désagréable d'Alardin Varinier s'éleva de nouveau, coupant court aux conversations.

— Il est encore un souci qu'il me faut évoquer devant vous, à mon grand regret ! C'est à propos des seize mécaniques<sup>1</sup> que le roi nous impose d'envoyer en la cité de Franchise pour contribuer à son repeuplement. Nous avons bien du mal à les recruter.

— Ce n'est guère étonnant, répliqua Guillaume Baronnat. Qui pourrait consentir à quitter son pays, ses amis et connaissances, pour aller s'installer dans une ville inconnue – dans les brumes de l'Artois, qui plus est ? Voilà une idée bien saugrenue de notre sire Louis, vous l'avouerez, Messires ! Sous prétexte que les habitants d'Arras, anciens sujets de Bourgogne, n'ont pas consenti immédiatement à devenir français, il les a déportés, exilés, et bannis et il a imaginé de repeupler la cité, baptisée « Franchise », avec des gens originaires de toutes les bonnes villes du royaume !

Guillaume Baronnat, un homme jovial, d'une haute stature, avait coutume de s'exprimer avec assurance, d'une voix timbrée à laquelle sa large poitrine donnait force et résonance. En l'occurrence, il formulait les opinions implicites de ses compères. Chacun d'eux avait considéré, en effet, comme l'indice d'une défaillance de Louis le onzième, l'entêtement qu'il montrait, depuis deux ans, à faire fi des attaches géographiques et historiques de ses sujets et à les manipuler comme des pions sur un échiquier. Quant à son projet de créer à Arras-Franchise un centre drapier sous privilège royal, il leur paraissait irréalisable avec une population transplantée et un réseau commercial inexistant.

— À ce jour, les avantages que nous avons offerts pour convaincre des artisans lyonnais de s'expatrier en

---

1. Nom donné aux artisans ou ouvriers qui pratiquent une activité manuelle.



Artois n'ont eu aucun résultat, continua Varinier. Messire Rosselet, ici présent, pourra vous le confirmer, lui qui fut élu pour solliciter les candidats et pour veiller à l'installation des familles dans leurs nouvelles maisons.

Jehan Rosselet, soupirant d'un air contrarié, se leva et attesta que les frais engagés jusqu'alors avaient été inutiles et qu'il valait mieux envisager d'acheter des volontaires hors de Lyon...

— Parmi les artisans des villages, peut-être ? suggéra-t-il. Pour l'heure, nous n'avons pu recruter que quatre ménages, que j'ai moi-même escortés jusqu'à Tours, afin qu'ils soient examinés par les commissaires nommés à cet effet. Eh bien ! Messires, le croirez-vous ? Ils ont été jugés inaptes à s'installer dans la nouvelle ville ! Et j'ai dû, en outre, payer les frais de leur retour à Lyon !

— Ce qui est sûr, reprit le trésorier de sa voix aigrelette, c'est qu'acheter seize mécaniques, cela va coûter cher ! Et les messages du roi apportés par ses chevaux nous pressent, et menacent souvent ! De plus, un marchand de Franchise est arrivé hier avec vingt-cinq pièces de draps tissées là-bas et dûment sigillées « avec privilège royal ». Il m'a remis une ordonnance<sup>1</sup> où il est stipulé que chaque ville du royaume devra acheter ces draps plutôt que d'autres. Le prix en est fixé — fort élevé, à mon avis.

— C'est donc ainsi que notre sire le roi pense développer ce centre drapier ? en pratiquant vente forcée et monopole ? grommela Guillaume Baronnat.

— C'est aller contre nos libertés et contre nos foires franches ! s'écrièrent plusieurs conseillers, concernés par le commerce ou le tissage des draps de laine.

---

1. Ordre royal ayant force de loi.

## LES CHANTS DE LA MORT

— Je pense que ces questions méritent de convoquer le conseil plénier, reprit Pierre Fournier. Les maîtres des métiers et les notables devront nous donner leur opinion sur les moyens de ne pas mécontenter le roi tout en conservant nos privilèges de commerce.

L'art des compromis était en effet un des talents des consuls. Il s'agissait — en ce cas précis — de l'appliquer de nouveau. Ils approuvèrent tous cette proposition ; elle avait le mérite de repousser la décision et d'en rejeter la responsabilité sur la cinquantaine de personnes qu'on allait convoquer. Gagner du temps était aussi un moyen habile de gouverner ; bien des choses pouvaient arriver... Et puis, il faisait vraiment trop chaud dans cette salle pour supporter une prolongation des débats !

\*

— Que faites-vous céans, messire de Sègneville, au lieu de travailler avec vos condisciples ? rugit la voix sévère du maître de chœur, Jacques de Semur.

Le garçon à qui s'adressait la question sursauta et se leva prestement des degrés de l'escalier où il se tenait assis depuis plus d'une heure. Les courtes boucles blondes qui encadraient son visage lui conféraient un air de chérubin. L'aube blanche des clergeons de l'église cathédrale ajoutait à cet aspect angélique. Sous l'interpellation, l'angelot devint rouge de confusion. Il baissa les yeux, les fixant obstinément sur ses souliers de cuir fin dont la pointe apparaissait sous la stricte robe ecclésiastique.

— Eh bien ! reprit Jacques de Semur en fronçant les sourcils, j'attends ! Que répondrez-vous, jeune oison ?

« Que lui dire, en effet ? s'interrogeait Tristan de Sègneville. Comprendrait-il, ce maître rigide, que je

m'isole des autres élèves pour écouter la musique qui est dans ma tête ? »

— Je ne me sentais pas très bien, Maître, avançait-il, en gémissant.

Il porta la main à sa tête et ajouta, avec l'aplomb d'un menteur consommé :

— J'avais mal... là... je ne pouvais pas supporter de lire une partition ni de chanter avec mes camarades.

— Et que n'avez-vous consulté l'infirmier ? demanda Jacques de Semur, un peu inquiet à présent ; il tentait de distinguer dans les traits du jeune chantre les signes éventuels d'une maladie redoutée.

— Je ne voulais pas le déranger, continua l'effronté clergeon, ornant la fable qu'il venait d'inventer de détails crédibles. Je pensais que cela passerait, au repos...

Il avait relevé la tête et plantait son regard dans celui du grand chanoine sombre qui le fixait – un regard si droit et si pur que le maître de chœur fit taire ses derniers soupçons et c'est d'un ton plus doux qu'il commanda :

— Rejoignez messire de Chaland pour qu'il vous examine, je vous l'ordonne. Je passerai dans un moment pour connaître le diagnostic qu'il aura fait sur votre personne.

Tristan obéit immédiatement, soulagé d'avoir évité une explication plus orageuse.

— Qu'importe ce léger mensonge, se rassura-t-il, cela simplifie tellement les choses !

D'ailleurs, au fur et à mesure qu'il gravissait les escaliers menant à l'infirmierie, il se persuadait qu'il n'avait pas vraiment gauchi la vérité : il avait un peu mal à la tête !... toutes ces notes qui se bouscuaient dans son esprit et qu'il s'efforçait de retenir en les fredonnant,

faute de pouvoir les coucher sur des parchemins ! Elles lui alourdisaient le front, et quand elles surgissaient, tel un flot éclatant, elles le plongeaient dans un si grand état d'excitation qu'il avait peine à garder la pieuse contenance exigée de ses pareils au sein de la maîtrise cathédrale.

Il ne pourrait supporter cette situation plus longtemps. Il lui faudrait absolument se procurer des feuilles vierges ; il y tracerait les lignes de portée afin d'y placer les points losangés qui déclinaient la mélodie de chaque voix. Car lorsqu'il s'imaginait, transcrivant fiévreusement à la plume les sons qu'il entendait, ce n'était pas la ligne simple du plain-chant qu'il voyait s'inscrire sur le parchemin mais quatre et même cinq rangs de portées parallèles, distribuant les voix et les textes à la façon savante et complexe du déchant<sup>1</sup>. Une portée pour le ténor, une pour le contre-ténor, et deux ou trois pour les voix supérieures et leurs mélismes<sup>2</sup>, leurs vocalises audacieuses qui se rejoignaient enfin en un point harmonique triomphant.

Cinq années, déjà, qu'au terme de l'enfance il était entré dans la maîtrise de la grande église Saint-Jean. Son père, d'une bonne noblesse du Dauphiné, mais dépourvu d'une seigneurie suffisamment prospère pour établir ce fils cadet, l'avait présenté au chapitre cathédral et avait sollicité son incorporation dans le corps des petits chantres où il recevrait une instruction principalement théologique et musicale, destinée à faire de lui un clerc, sinon un futur chanoine. Pourtant,

---

1. Système de composition mettant en parallèle des sonorités différenciées, voire des chants différenciés.

2. Vocalises formant une ornementation musicale pendant le temps d'une note longue de la voix de soutien ou ténor.

comme il était nécessaire aux « enfants de chœur » de bien comprendre le latin et la scansion des textes liturgiques qu'ils embellissaient de leurs voix légères, l'école capitulaire avait complété le court programme initial d'une formation plus poussée dans les lettres et les mathématiques ; si bien que Tristan, parvenu à ses dix-sept ans, possédait désormais parfaitement son Donat<sup>1</sup> et était familier des écrivains latins dont il appréciait surtout la poésie élégiaque. Quant au calcul des intervalles musicaux, il ne lui causait plus aucun embarras et il se jouait avec aisance des quartes, des quintes et des octaves. Les rythmes et l'harmonie n'étaient pour lui que des exercices faciles où il mettait à profit ses connaissances arithmétiques. Les chanoines se félicitaient, donc, d'avoir accueilli cet élève, devenu rapidement le meilleur des huit chantres qu'ils hébergeaient dans le cloître et entretenaient sur les rentes capitulaires. Tristan donnait du brio aux cérémonies auxquelles la maîtrise devait participer ; il n'avait pas son pareil pour improviser, en *solo*, les développements mélodiques qui mettaient le mieux en valeur le texte liturgique et s'harmonisaient selon les règles tonales avec le « *tenor* » de la voix inférieure. Ainsi la maîtrise de Saint-Jean de Lyon pouvait-elle rivaliser de réputation avec celles de Paris ou de Reims.

Le chanoine infirmier, Guy de Chalant, reçut froidement le clergeon, qui l'interrompait dans la lecture d'un traité de médecine passionnant. Il l'examina néanmoins avec attention, le palpant aux aisselles, à travers son aube, à la recherche de possibles ganglions. N'ayant rien trouvé d'alarmant, il dévisagea le prétendu malade

---

1. Grammaire latine, livre de base de l'apprentissage des lettres au Moyen Âge.

d'un œil soupçonneux, détailla le calme de ses traits, la vivacité de son regard et la fraîcheur de sa figure juvénile, puis demanda ironiquement :

— À quelle corvée voulez-vous échapper, Tristan ?

Le garçon se sentit devenir cramoisi ; il pesta mentalement contre cette propension à rougir qui le trahissait. Il resta muet, vexé de ce que ce petit homme courtaud le raillait et le rappelait à la discipline interne de la maîtrise comme s'il était encore un enfant. Heureusement pour lui, Guy de Chalant désirait revenir au plus tôt à sa lecture ; sans attendre la réponse à sa remarque, il renvoya donc Tristan, avec l'ordre de réintégrer la salle commune de la Manécanterie où ses condisciples devaient avoir terminé les fastidieuses répétitions — celles précisément auxquelles il avait voulu se soustraire. Tristan se hâta, de peur de rencontrer de nouveau le maître de chœur qui ne manquerait pas de le questionner.

Dans la vaste salle qui couvrait tout le rez-de-chaussée du bâtiment construit sur le flanc sud de la cathédrale, les enfants de chœur, après deux heures d'étude, avaient loisir de s'ébattre un peu. Le plus jeune d'entre eux, âgé seulement de huit ans, faisait la course, en compagnie d'un camarade de deux ans son aîné, autour de la longue table de chêne qui supportait les antiphonaires<sup>1</sup> et les psautiers notés, nécessaires aux leçons de déchiffrage. Il exprimait l'excitation de la poursuite par des petits cris discrets, sachant que tout débordement de passion lui serait compté comme une faute. La discipline des mœurs était fort stricte, en effet ; les chanoines redoutaient les échauffements des corps comme ceux des imaginations et se méfiaient de ce qu'ils nommaient « l'âge lubrique » de leurs élèves. Ces voix qu'ils

---

1. Recueil de chants de l'office en grégorien ou plain-chant.

entraînaient à paraître célestes ne devaient pas émaner d'individus perdus de vices ou pollués par des idées malsaines.

Tristan alla rejoindre, au bout de la table, deux clerges de son âge, qui discutaient fiévreusement.

— Ah ! te voilà enfin ! Où donc étais-tu ? lui lança Luc de Hauteville, son ami le plus proche — il était entré dans la maîtrise à peu près à la même date que Tristan et formait avec lui et Girard de Montal la petite équipe des *seniors*, âgés de seize à dix-sept ans.

— J'étais chez l'infirmier, résuma Tristan, peu enclin à entrer dans les détails pour l'instant et répugnant à réitérer son mensonge devant ses compagnons.

— Eh bien ! tu as manqué quelque chose ! s'empressa d'annoncer Girard avec la mine d'un conspirateur.

— Quoi donc ? demanda Tristan, intrigué. Parle donc !

— Le maître de chant ! reprit Girard en souriant.

— Quoi, le maître de chant ?

— Il n'est pas venu !

— Vous n'avez pas répété le *Kyrie* avec lui ?

Tristan fulminait ! Il aurait donc pu s'épargner sa manœuvre destinée uniquement à éviter le *pensum* d'apprendre le *Kyrie* en plain-chant !

— Non, ami ! Messire l'archidiacre a pris sa place, mais comme il ne sait pas chanter juste, et qu'il est plus à l'aise dans les déclinaisons et les citations latines, nous avons été comblés ! Au lieu du chant grégorien, nous avons essuyé deux heures de grammaire du Donat ! répondit Luc en riant. Mais ce n'est pas tout ! ajouta-t-il, mystérieux.

— Si vous continuez à faire des cachotteries de la sorte, je vous abandonne, avertit Tristan en riant lui aussi. Que se passe-t-il donc ?

## LES CHANTS DE LA MORT

— Eh bien voilà ! reprit Girard, manifestement très excité, il a disparu !

— Disparu ?... le maître de chant ?... Où ?

— Si on le savait, il n'aurait pas disparu ! Il paraît qu'il est introuvable ; partout dans le cloître le maître de chœur l'a cherché ! *In-trou-vable* ! N'est-ce pas la meilleure nouvelle du jour, mon Tristan ? rétorqua Luc.

— Certes ! approuva Tristan. S'il pouvait être parti pour de bon, je bénirais le ciel et chanterais un *Te Deum* en déchant ; tu ferais la deuxième voix, Luc, et toi, Girard, avec ta belle voix qui peut descendre dans le grave, tu nous interpréterais le ténor.

Ils se mirent tous trois à entonner les premières phrases du *Te Deum*, mais ils modifièrent bientôt les paroles pour y inclure, en latin, des allusions au maître détesté, le chanoine Sébastien Renard.

Les autres chantres s'arrêtèrent alors de parler et de s'amuser pour les écouter. Tandis que, battant des mains et riant, quatre d'entre eux s'associaient à la farce moqueuse des *seniors*, Arnaud de Salornay, quinze ans, resta seul à l'écart, immobile et muet, le visage fermé.

Tout à coup, la haute silhouette de Jacques de Semur se profila à l'entrée de la salle.

— Messires, je vois qu'on ne peut vous laisser seuls sans que vous vous portiez à vos mauvais penchants. Pour cela, ce soir, vous vous passerez de manger. Jeûner vous fera réfléchir aux péchés que vous avez commis aujourd'hui au plus grand mépris de Notre-Seigneur Jésus-Christ.



## II

### Qui est le mort ?

**A**RTHAUD DE VAREY demeurait perplexe devant le cadavre qu'on avait allongé, nu, sur une table de pierre, dans une salle attenante à la tour des prisons de l'archevêque. Maître Curt venait d'achever l'examen détaillé du corps afin de déterminer la manière dont le quidam avait trouvé la mort. Les conclusions qu'il en retirait confirmaient ses premières constatations, faites au bord des fossés de la Lanterne. L'homme avait succombé à une hémorragie qui l'avait vidé de tout son sang, à partir de la mutilation infamante et atroce qu'on lui avait infligée. Il y avait bien des traces de coups sur le visage – du moins sur ce qu'il en restait, car c'était la partie la plus décomposée. Le nez avait été cassé, l'os de la tempe était enfoncé. On avait sans doute assommé la victime avant de procéder à son émascation. Mais maître Curt était formel : elle était vivante lorsqu'elle avait subi ce martyre et la mort avait dû survenir lentement, trop lentement. À moins de se trouver devant un meurtrier particulièrement pervers et barbare, un de ces démons sortis de

l'enfer qui tirent leur jouissance des souffrances de leurs proies – Arthaud en avait rencontré quelques-uns au cours de sa carrière de prévôt –, il fallait imaginer une vengeance ciblée. Dans ce cas, le choix du supplice laissait deviner qu'un crime sexuel commis par la victime avait motivé l'assassin. Parmi les peines afflictives prononcées par les tribunaux, la castration était, en principe, réservée aux violeurs ou aux fornicateurs éhontés. Ce type de châtement, toutefois, se faisait rare au fur et à mesure des années – non qu'on commît moins de viols ou que les appétits de la chair fussent mieux disciplinés –, mais la justice privilégiait dorénavant des peines d'amendes, plus utiles à l'institution. Aussi bien était-on, sans doute, dans cette affaire, devant un acte de justice privée, l'exécution d'une sentence implacable, proclamée par un censeur inflexible, à la fois juge et partie.

Qu'avait donc commis ce particulier pour déclencher une telle haine ?

Arthaud se tourna vers maître Curt.

— Pouvez-vous estimer l'âge de cet homme ?

— Cinquante ou soixante ans, tout au plus, répondit le barbier d'une voix assurée.

— Un manouvrier ? demanda-t-il encore.

Pour découvrir l'identité du mort, que son agresseur avait jeté nu dans les fossés de la Lanterne, Arthaud avait besoin de précisions supplémentaires, que le corps donnerait peut-être. Cela guiderait son enquête dans les quartiers proches, rendrait plus subtiles ses questions aux habitants.

— Certainement pas, messire de Varey, trancha André Curt, péremptoire. Voyez ses mains, les ongles en sont soignés. Je suis sûr qu'il ne maniait aucun outil ni ne faisait un travail de force. De plus, il semble

## QUI EST LE MORT ?

qu'il se rasait. La barbe que l'on aperçoit est assez mince pour avoir poussé après la mort seulement. Les cheveux, je ne peux rien vous en dire ; le crâne est trop abîmé pour que l'on puisse reconstituer sa coiffure.

— Par le Christ, si personne ne réclame ce cadavre, je ne vois pas comment je vais pouvoir l'identifier ! pensa Arthaud à haute voix.

André Curt se mit à sourire, de ce sourire affecté que le prévôt détestait. Il fit une pause, sans se départir de son air supérieur, avant de déclarer :

— Je crois que j'ai la solution à votre embarras, messire de Varey.

— Eh bien ! Qu'est-ce ? pressa Arthaud, sur le point de se fâcher.

— Il a une marque sur le corps...

— Une marque ? Où ?

— Oh ! à un endroit fort peu accessible pour qui ne le connaîtrait pas *intimement* ! répondit le barbier, cédant à un ton égrillard qui ne lui convenait guère.

— Où ? rugit Arthaud.

— Là ! pointa maître Curt en appliquant son scalpel sur le nombril du cadavre.

Arthaud se pencha, en maintenant un mouchoir devant son nez, car l'air devenait irrespirable malgré les quatre torches de résine aromatique qui brûlaient et masquaient un peu l'odeur de putréfaction répandue dans la pièce. Il vit une petite croix inscrite dans la chair du ventre, juste sous l'ombilic. Ce n'était pas une cicatrice, cela ressemblait à un dessin imprimé dans la peau.

— Drôle d'endroit, n'est-ce pas, pour porter la croix ? ricana le barbier.

## LES CHANTS DE LA MORT

Arthaud se fit sourd à l'allusion grivoise. Il n'avait plus qu'un désir, à cet instant : se débarrasser de l'importun qui l'ulcérât. Il le remercia donc de son aide et le congédia.

\*

Une fois dans son cabinet de travail, contigu à l'auditoire des prisons archiépiscopales, il prit note de tous les détails dans un petit cahier qu'il portait toujours sur lui. Il lui restait à découvrir d'où venait cet homme, qui il était, et quelles sortes de personnes il fréquentait de son vivant. Le plus simple serait d'engager les recherches près des fossés de la Lanterne qui lui avaient servi de tombe. Bien des lieux malfamés avaient pu y attirer un fornicateur – à supposer que tel ait été le vice qui avait coûté la vie à l'inconnu.

Pour la première fois, depuis vingt ans, Arthaud de Varey n'avait pas à référer de ses actes au juge du tribunal archiépiscopal. Ce dernier, frappé par la peste, venait de s'éteindre, dans son hôtel de la rue Tresmarsal. Une semaine à peine avait suffi pour mener au tombeau la vaine et prétentieuse personne de Jehan de Villeneuve. Il reposait à jamais sous la chapelle qu'il avait fondée, pompeusement décorée de ses armes nobiliaires récentes, dans un des bas-côtés de la collégiale Saint-Nizier. Une fondation de sépulture au sein de la cathédrale l'eût honoré davantage mais l'archevêque s'y était opposé, peu désireux de voir un de ses officiers édifier dans la grande église un sépulcre monumental qui aurait éclipsé la chapelle funéraire qu'il se faisait construire. Le successeur de monseigneur de Villeneuve n'était pas encore désigné par le prélat. Arthaud de Varey se trouvait donc totalement libre de

## QUI EST LE MORT ?

l'orientation qu'il donnerait à son enquête, même s'il dépendait, hiérarchiquement, du procureur de l'archevêque de Lyon, Barthélemy Bellièvre. Rendre des comptes ne lui répugnait nullement, mais devoir les rendre à un être présomptueux, partial, limité dans ses jugements, qui se grisait d'une fausse gloire et tenait rancune à ses subordonnés de leurs succès, voilà ce qui l'avait toujours opposé à Jehan de Villeneuve. Leur collaboration forcée avait duré si longtemps qu'il avait bien fallu que le prévôt de police s'en accommodât, quitte à ruser avec le fat personnage du juge pour agir comme la raison et le souci de la vérité le commandaient. En ce jour, Arthaud se félicitait d'avoir les cou-dées franches, car si les observations du barbier se révélaient exactes et que la victime du meurtre fût bien un citoyen de quelque apparence, il rencontrerait moins d'empêchements que du temps de feu Jehan de Villeneuve pour enquêter dans le milieu des « honorables hommes ».

Il donna des ordres afin qu'on enterrât l'inconnu dans la fosse commune des prisons. Il importait, en cette période d'épidémie, de ne pas laisser se multiplier des miasmes mortifères.

Au début de l'après-midi, Arthaud ajusta son baudrier et commanda aux deux sbires en faction dans le couloir de le suivre. C'étaient des jeunes recrues, pleines d'ardeur quand il s'agissait de calmer une rixe ou d'escorter un prisonnier, mais encore peu habituées aux méthodes du prévôt dans le cadre d'une enquête criminelle. Des anciens sergents d'Arthaud, il ne restait plus que Bras-de-fer et Gros-Antoine, Tout-Lourd était mort de la peste en décembre dernier, Grand-Jehan, quant à lui, avait reçu un mauvais coup de dague d'un larron, au cours d'une opération de police, il y avait



N° d'édition : L.01EUCN000618.N001  
Dépôt légal : janvier 2015